

compte-rendu du séminaire de rentrée du bureau directeur du 24 août 2019 aux Étangs de Corot (Ville-d'Avray)



Présents : M^{mes} Monique ANSQUER, Marie-José GAUDEFROY & Nathalie LASSALLE
MM. Jean-Marie LASSALLE, Robert NICOLAS & Georges POTARD

Invités : MM. Jean-Philippe MENNESSON, Christian PASTOR, Claude SELAQUET & Daniel DEHERME

Absent : MM. Jean-Michel GERMAIN & Robert LAFOND

La séance débute à 9h10.

FINALITÉS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE (ULTRAMARINS / MÉTROPOLITAINS)

> Nous avons reçu l'information de la part du service des sports de Paris que la Halle Carpentier ne sera pas disponible du 16/05 au 06/06/2020, le Paris basket jouant l'accession en PRO A (les plays-off se déroulant durant cette période). La ligue doit rechercher un nouveau site pour cet événement. Nicolas Hachette voit si Coubertin serait disponible.

UNIFORMISATION

> Information de fin de validité de l'accord de financement avec Uniformation qui est remplacé par un autre intervenant. Il reste un dossier à traiter, RH et trésorier en charge

DRJSCS ÎLE-DE-FRANCE

> Appel à projet auprès des acteurs socio-sportifs émis par l'agence nationale du sport. Dossier diffusé aux clubs intéressés qui doivent les compléter avant le 20 septembre.

SÉCURISATION DES CLUBS

> À la suite d'une information venant d'un club concernant le comportement très répréhensible de l'un de ses dirigeants mis en « garde à vue », le président demande qu'un avertissement à ce sujet soit diffusé auprès de nos clubs. Il convient d'être très vigilants sur la qualité des encadrants à qui nous confions une responsabilité auprès de nos jeunes et d'exiger, dans ce cadre, systématiquement, la présentation par les intéressés d'un extrait de casier judiciaire vierge avant de valider leur mise en place dans l'organisation du club.

CONSEIL REGIONAL ÎLE-DE-FRANCE

Dispositif fonds de soutien aux clubs franciliens

La Région a construit sa politique sportive en mettant les acteurs du sport au centre du jeu. Concentrée dans un premier temps sur les têtes de réseau que sont les fédérations sportives et le mouvement sportif régional, la Région souhaite désormais soutenir directement toute la chaîne sportive, de la fédération aux clubs permettant ainsi de fédérer l'ensemble des acteurs du sport du territoire.

Acteurs de proximité, les clubs sportifs jouent un rôle essentiel, pour l'insertion et l'éducation des plus jeunes, pour la cohésion sociale et le vivre ensemble, qui mérite d'être valorisé et encouragé. Ces clubs, qui pour la grande majorité d'entre eux fonctionnent grâce à l'action des bénévoles, garantissent une offre sportive régulière à tous les franciliens.

Pour la plupart d'entre eux, ces clubs sont aujourd'hui exclus des subventions de l'État face à la complexité des dossiers de demande de subvention et à la profonde transformation de la gouvernance du sport, il est donc apparu indispensable pour la Région de soutenir le fonctionnement des clubs franciliens qui agissent au plus près des territoires et répondent aux besoins sportifs des franciliens.

C'est pourquoi, la Région Île-de-France, avec sa présidente Valérie Pécresse et son vice-président chargé des sports, des Loisirs, de la Jeunesse, de la Citoyenneté et de la vie associative, Patrick Karam, proposent un nouveau dispositif d'aide aux clubs franciliens qui se veut très simple d'utilisation.

Il s'agit de distribuer des bons d'achat multi-enseignes « Chèque sport » aux clubs franciliens pour les soutenir financièrement dans leurs dépenses de fonctionnement et leurs actions et activités sportives au quotidien : achat de matériel sportif, de tenues sportives, de carburant, de fournitures de bureau, de petits matériels informatiques...

Pour être éligibles, les clubs doivent disposer d'une école de sport pour les jeunes ou mener des activités sportives en faveur des jeunes. Les clubs conduisant des activités sportives en faveur des jeunes filles seront privilégiés.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

Chaque club présélectionné et choisi dans les listes soumises par les différentes disciplines sportives franciliennes par le Vice-Président de la Région, percevra un nombre de « Chèque sport » équivalent à 400 euros. Un complément d'un montant de 200 euros pourra être versé aux clubs menant des actions en faveur des personnes en situation de handicap ou des séniors.

Chaque comité proposera 3 clubs, sauf Paris (2). C'est le VP du Conseil régional qui choisira, pour chaque discipline, les bénéficiaires dans la liste présentée par les ligues. Il ne sera pas demandé de compte-rendu et/ou de justificatifs aux clubs retenus in fine.

Projet gares sportives

Le réseau des gares d'Île-de-France a pour objectif de faire des gares des lieux de vie au service des franciliens. La SNCF, et plus précisément « Gares & connexions », est propriétaire de locaux et de terrains sur les parvis et aux alentours des gares. Elle souhaite consacrer une partie de son patrimoine aux activités physiques et sportives pour permettre aux franciliens d'accéder à de nouvelles offres sportives.

La Région Île-de-France souhaite participer à ce projet qui s'inscrit dans les axes prioritaires de la politique sportive régionale :

- encourager l'accès aux pratiques sportives pour tous
- offrir aux publics les plus éloignés, des opportunités supplémentaires de pratiquer une activité physique et sportive tournée vers le « sport santé, sport bien-être »
- faire découvrir le territoire et le patrimoine francilien par de nouvelles offres sportives
- réduire la carence en équipements sportifs contribuant au bien-être et à la santé pour tous.

La ligue a marqué son intérêt pour participer à ce projet qui fera l'objet d'une réunion de présentation dans les meilleurs délais.

LA DÉMARCHE CITY-BOOSTER

FAIRE DES GARES DES ACCÉLÉRATEURS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

CITYBOOSTER



Un lieu de vie, quelle que soit la taille de la gare, à la croisée des flux de voyageurs



La gare au service de la ville, de ses habitants et de son économie, où toutes les parties prenantes s'investissent

→ La gare n'est donc plus seulement efficace, elle est aussi un lieu de vie agréable et durable.



LES GARES « LIEUX DE VIE »

DES SERVICES ET COMMERCES POUR LES VOYAGEURS ET LES HABITANTS



COMMERCES

Petite supérette pour le dépannage alimentaire et non alimentaire

SERVICES

Microcrèche pour 10 enfants

Exemple à Villiers Neauphle Pontchartrin ouverture en sept 2019



DIFFUSION LIMITÉE - 4

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

ET AUJOURD'HUI, LE SPORT ET LE BIEN-ÊTRE

PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SE RESSOURCER DANS LA GARE

SALLE DE SPORT

Crossfit

Exemple en gare de Bécon les Bruyères



DIFFUSION LIMITÉE - 5

LE CONCEPT GARES SPORT & BIEN-ÊTRE

4 AXES DE DÉPLOIEMENT ET 1 ÉVÈNEMENT ANNUEL



Espaces en gare

Animation sur les parvis



Foncier autour des gares

Mise en valeur des activités autour de la gare

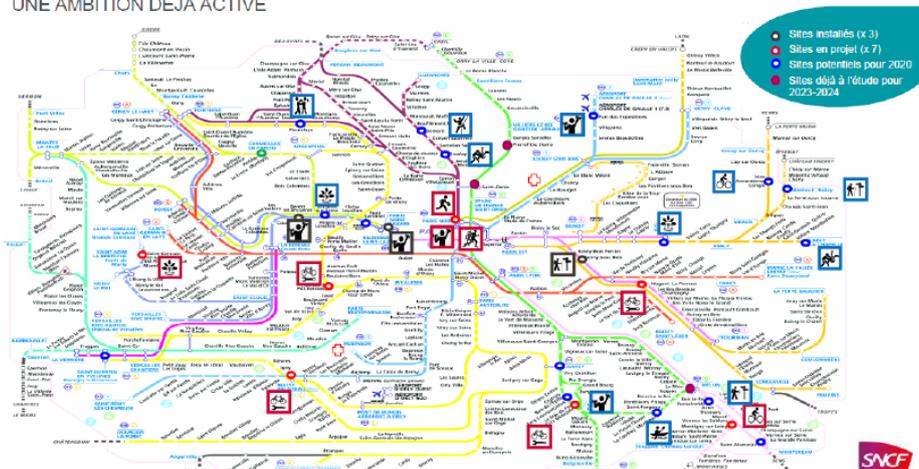


➔ Un événement annuel autour du vélo et du patrimoine des gares –Type cyclogares



UN POTENTIEL DE 385 GARES EN ILE-DE-FRANCE

UNE AMBITION DÉJÀ ACTIVE



LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

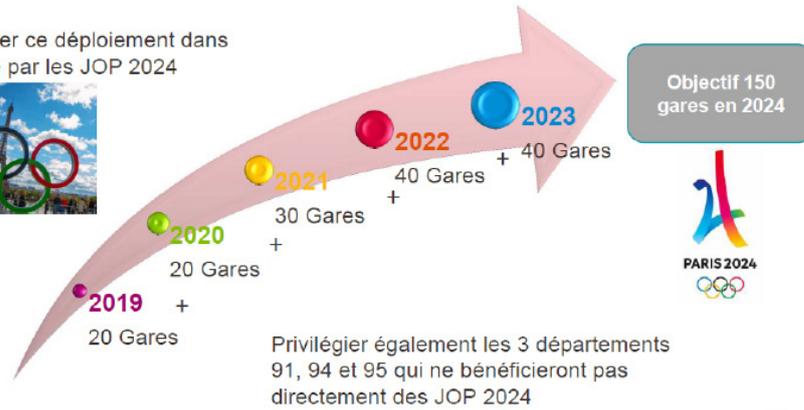
1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

RÉSEAU GARES SPORT & BIEN-ÊTRE

TRAJECTOIRE DE DÉPLOIEMENT DU RESEAU GARE SPORT & BIEN-ÊTRE

Accompagner ce déploiement dans l'élan donné par les JOP 2024



Privilégier également les 3 départements 91, 94 et 95 qui ne bénéficieront pas directement des JOP 2024

DIFFUSION LIMITÉE - 9



REJOIGNEZ L'AVENTURE !

EXEMPLE - GARE DE MONTIGNY-SUR-LOING

PROJET MULTISERVICE INTEGRANT DES ACTIVITES PHYSIQUES

- Location de vélos
- Cours de Danse/Yoga
- Point de départ de Randonnées

Exemple de la gare de Montigny-sur-Loing



DIFFUSION LIMITÉE - 13

REJOIGNEZ L'AVENTURE !

EXEMPLE - GARE DU COUDRAY-MONTCEAUX

SALLE DE PRÉPARATION PHYSIQUE ET SIÈGE DU CLUB

Club d'Aviron

Exemple de la gare du Coudray-Montceaux



DIFFUSION LIMITÉE - 12

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

COMMISSION TERRITORIALE ARBITRAGE

- > Jean-Philippe Mennesson commente le changement de règlement sur le remboursement des frais d'arbitre publié au Handinfo n°1032. Il s'agit d'un changement du système d'indemnisation des arbitres, pour un passage aux frais réels. Cette nouvelle réglementation applicable au championnat de France pose un certain nombre de questions que notre président de la CTA Île-de-France a posées à la direction nationale de l'arbitrage :
 - quid du championnat moins de 18 ans ?
 - qu'en est-il de la protection des données personnelles (loi RGPD) ?

Le bureau directeur de la ligue IDF confirme cependant que la règle adoptée à ce sujet, lors de notre assemblée générale, concernant l'indemnisation des arbitres du championnat régional, restait inchangée.

- > Gestion du carton blanc (risque de commotion cérébrale) : elle fera l'objet de précisions pour les championnats jeunes, puisqu'il est difficile de laisser cette responsabilité aux jeunes arbitres.
Un prochain Hand Info IDF publiera le dossier de la DNA sur le sujet.
- > La ligue félicite Rafik Heddid, CTF chargé de l'arbitrage et arbitre lui-même. Dans cette dernière mission, il vient de monter sérieusement en grade, puisqu'il sifflera dès le début de la saison en LFH et ProLigue masculine. S'il continue à performer dans cette fonction, il pourrait rapidement monter en Lidl StarLigue.

RESSOURCES HUMAINES

- > Une nouvelle CTS devrait venir renforcer nos équipes lors de ce dernier quadrimestre 2019. Une réunion de concertation avec la DTN permettra de définir le cadre des missions qui lui seront confiées.
- > Remplacement de Pascal Guille : le recrutement de la remplaçante de Pascal – il nous quitte fin septembre prochain – est conclu. Sur une *short list* de 3 candidates, nous avons retenu une collaboratrice qui nous rejoindra courant septembre.
- > Une assistance au PPF Féminin est recrutée sur un volume de 350 heure annuel.
- > La ligue recherche 2 stagiaires sur différentes missions pour une durée minimum de deux mois, à recruter avant la fin décembre.
- > La mise en œuvre du compte épargne temps fait l'objet d'échanges avec la représentation du personnel de la ligue.
- > L'arrivée de l'ERP (ORION voir ci-après) entraînera la formation de collaborateurs pour son utilisation.

OUTILS INFORMATIQUES

- > 2 nouveaux outils sont en cours de développement par le service informatique fédéral et destinés à être déployés dans le territoire : ORION et AGATE

ORION

Monique Anquer fait une présentation succincte d'ORION qui devrait être mis à notre disposition dès le début janvier 2020. Il s'agit d'un outil de pilotage intégré proposant :

- un logiciel comptable (il serait le même utilisé par la fédération, les ligues et les comités, voire les clubs intéressés)
- un système d'information des ressources humaines.

Vue d'ensemble



LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

Ligue métropole : date cible opérationnelle, début janvier.
Deux comités participent au test.

Action attendue :

Remplir le tableur Excel des données pour renseigner la base de données et démarrer l'application et les formations pour être 100% opérationnelle.

AGATE

Il s'agit d'un logiciel qui permettrait de gérer les actions au niveau de l'organisme de formation IFFE. Logiciel métier modulaire, permettant une gestion administrative et documentaire :

- > Gestion des prospects, clients, stagiaires, OPCA...
 - Gestion des inscriptions, des absences
 - GED intégrée, sécurisation des documents
 - Multi-entités, multicentres, multi-régions
- > Gestion pédagogique
 - Optimisation de l'organisation des formations et des contenus pédagogiques.
 - Définition et gestion du catalogue de formation et du contenu pédagogique
 - Organisation des sessions
 - Gestion des formateurs, CV, compétences et indisponibilités
 - Gestion des notes et crédits ECTS, Bilan pédagogique
- > Gestion des plannings, financière *etc.*
- > Le portail stagiaires & formateurs

Des nouveaux services en ligne pour les formateurs et stagiaires.

- Consultation du catalogue de formation
- Inscription en ligne pour les stagiaires
- Espace d'échanges entre le centre de formation et les stagiaires/formateurs
- Vision en temps réel des plannings

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Le président rappelle les actions proposées au financement

- ▶ **Projet n°1 : volet 1 les handballs de demain : action A1 : plan de déploiement promouvoir la pratique du 4x4 – formation des professeurs EPS et enseignants UNSS**
Contacter l'académie de versailles pour mettre en œuvre l'opération réalisé à créteil
- ▶ **Projet n°2 : volet 1 développer les handballs de demain : action A2 : accompagnement des clubs – formation des encadrants**
Lancer une opération de promotion sur le matériel pour toute formation des nouvelles offres de pratique
- ▶ **Projet n°3 : volet les handballs de demain : action A 3 : promouvoir la pratique du beach hand**
Organiser la compétition pour le territoire
- ▶ **Projet n°4 : volet 2 services et digitalisation des club action A2 : accompagner les clubs a utiliser les outils digitaux preconises par la FFHandball et accompagner leur mise en oeuvre par la formation**
Bilan en fonction des actions de la fédération
- ▶ **Projet n°5 : volet 2 services et digitalisation des club action A3 : valorisation des initiatives exemplaires des clubs en matiere de services innovants a l'usager**
Tirer les bilans des services civiques
- ▶ **Projet n°6 : volet 3 formation des dirigeant.es et encadrant.es du handball action A1 - structurer un plan de formation territorial des dirigeants et encadrants du handball**
- ▶ **Projet n°7 : volet 3 formation des dirigeant.es et encadrant.es du hb action A2 - former des encadrant.es de pratique nouvelles objectif 1 activite = 1 cadre forme**
La démarche ne sera opérationnelle qu'en 2020
- ▶ **Projet n°8 : volet 5 feminisation action A3 : valorisation des projets clubs dans le l'accès des femmes a la prise de responsabilites dans la vie associative des clubs**
Organiser un colloque : 1 par an, prochain prévu début décembre

COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

> Un nouveau module disciplinaire est mis en œuvre dans Gesthand.

Il est demandé aux responsables de réaliser au plus vite une réunion pour organiser une formation à l'utilisation du logiciel /module.

COMMISSION TERRITORIALE D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

- > Pas de remarque particulière pour Christian Pastor, sinon 3 matches à huis clos à programmer quand les conclusions de match seront enregistrées.

COMMISSION TERRITORIALE DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

- > Une réunion est programmée début septembre pour présenter aux clubs la CMCD nationale et régionale.
- > La commission programme un travail d'échanges avec les comités afin d'homogénéiser nos règlements.

INFORMATIQUE LIGUE

- > Le BD valide le devis (sur les 3 proposés) pour l'achat de station d'accueil + écran pour les deux machines déjà remplacées au secrétariat administratif.
Nous confirmons la commande de 2 ordinateurs DELL LATITUDE équipé de DARTFISH pour les techniciens des pôles.

DÉVELOPPEMENT

- > Priorité aux conventions USEP et UNSS courant septembre
- > Lancement en août des inscriptions au service civique pour un démarrage septembre
- > Soutien au projet Hand'Elles : définir la convention et budget pour l'étude de sa mise en œuvre
- > Services aux clubs : continuer la mise en œuvre du projet présenté lors de la dernière ETR de juin.

MUTATIONS

- > Après la fermeture annuelle, une attention particulière est portée au traitement des dossiers de mutation en cours, afin de ne pas créer de difficultés aux clubs.



Georges POTARD
Président